



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

**POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE : FICHE PROFIL DE POSTE PARTICULIER LIE AUX
FORMATIONS OFFERTES DANS L'ETABLISSEMENT**

Etablissement :	Pierres Gilles de Gennes ENCPB
Discipline de poste concernée :	L1414
Intitulé du poste :	Sciences de l'ingénieur dans la voie S
Condition particulière :	Enseignement de la totalité du nouveau programme de SI
Nombre d'heures de spécialité :	Poste complet
Missions	Activités
Développer les démarches qui permettent de vérifier les performances attendues d'un système pluri technologique en intégrant les problèmes sociétaux et environnementaux.	<ul style="list-style-type: none">- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire et à impulser une dynamique de projet- Connaissances des outils de simulation numériques des domaines des matériaux, de la mécanique et de l'électronique- Connaissances des systèmes complexes choisis dans les domaines de l'énergie, l'information et la communication, les transports, la production de biens, les bâtiments et travaux publics, agroalimentaire et de la santé- Contextualiser l'étude d'un système en tenant compte des problèmes sociétaux et environnementaux- Capacité à conduire une étude technique dans une vision globale de géo-économie des matériaux
Développer des démarches de formation dans le but d'analyser les écarts entre les mesures prises sur un modèle réel, le modèle simulé et le cahier des charges.	<ul style="list-style-type: none">- Connaissances des champs technologiques de la mécanique, de l'automatique, de l'électronique du traitement de l'information, et des réseaux de communication- Capacité à prévoir quantitativement le comportement d'un système, l'influence des composants et l'ordre de grandeur de la réponse.- Intégrer les outils numériques dans le traitement des mesures.
Enseignement des sciences de l'ingénieur en anglais comme discipline non linguistique	<ul style="list-style-type: none">- la connaissance du cadre institutionnel des sections européennes (les principaux textes réglementaires)- la maîtrise de la langue étrangère.- la maîtrise du vocabulaire lié à la discipline enseignée- la maîtrise du langage de la classe.- la maîtrise de la bi-culturalité...